

LE COURS DE RELIGION
UN SERVICE ESSENTIEL À LA SOCIÉTÉ

SOMMAIRE

Une recherche argumentaire qui vient à son heure	p. 3
Cet argumentaire se rapporte au cours de religion catholique organisé dans les réseaux non confessionnels	p. 6
Éléments composant l'argumentaire en faveur du cours de religion catholique	p. 7
<u>A. Arguments pédagogiques</u>	<u>p. 7</u>
1° Le cours de religion est un véritable cours.	p. 7
2° Le cours de religion rend intelligible de nombreux savoirs et rend les élèves accessibles au patrimoine culturel et intellectuel.	p. 9
3° Le cours de religion comporte de très nombreux aspects interdisciplinaires. Il enrichit donc l'ensemble des apprentissages scolaires.	p. 11
4° Le cours de religion fait découvrir les récits fondateurs de notre culture.	p. 13
<u>B. Arguments sociétaux</u>	<u>p. 15</u>
1° Le cours de religion développe le sens critique (aussi par rapport à la religion elle-même). Il n'est pas une catéchèse, encore moins un lieu d'endoctrinement.	p. 15
2° Le cours de religion confessionnel aide à dépasser les réactions émotionnelles dans le contexte religieux. Il est un apport essentiel à la lutte contre l'intégrisme.	p. 17
3° Le cours de religion offre une base culturelle commune.	p. 19
4° Le cours de religion contribue à l'enrichissement de la spiritualité, une des dimensions constitutives de tout être humain.	p. 20
5° Le cours de religion favorise le vivre ensemble, développe la réflexion éthique et promeut l'action citoyenne responsable.	p. 22
6° Le cours de religion confessionnelle permet de construire le rapport aux autres religions à partir d'une confession, comme structure de base, progressivement découverte par les élèves.	p. 27
7° Le cours de religion développe la liberté de penser et la capacité de choisir.	p. 31
Conclusions	p. 35
Table des auteurs cités	p. 36
Ouvrages de l'auteur concernant la pédagogie religieuse scolaire	p. 38
Un vitrail évocateur (en couverture)	p. 40